



REGLEMENT DE LA COUPE DE LOIRE ATLANTIQUE 3x3

Saison 2025-2026

PREAMBULE

1. Les compétitions départementales 3x3 sont ouvertes aux équipes de clubs affiliées à la FFBB étant à jour de leurs cotisations et régulièrement engagées.
2. Le Président du club, le Secrétaire du club et le Trésorier du club devront OBLIGATOIREMENT être licenciés.
3. Le Comité Départemental se réserve le droit de refuser l'inscription d'une équipe dès lors qu'il motive son refus par décision du bureau.
4. Le Comité Départemental décline toute responsabilité dans les sinistres qui pourraient survenir au cours ou à l'occasion d'une rencontre.
5. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Bureau Départemental après avis de la Commission Départementale des Compétitions 3x3.

ARTICLE 1 – Généralité

Le Comité Départemental de Basket de Loire-Atlantique organise une épreuve dite Coupe de Loire Atlantique 3x3 (CLA 3x3) gérée par la Commission des Compétitions 3x3 et ouverte aux équipes des groupements sportifs du CD Basket 44 et aux clubs du CD Basket 56 rattachés de manière dérogatoire, affiliés à la FFBB.

ARTICLE 2 – Engagements des équipes

Les engagements des équipes sont reçus au secrétariat du CD Basket 44.

Les groupements sportifs peuvent inscrire jusqu'à 2 équipes maximum par catégories.

Les frais d'engagements sont définis selon les dispositions financières du Comité Départemental.

ARTICLE 3 – Equipes et joueurs/joueuses

Les équipes sont nominatives et composées au minimum de trois joueuses ou joueurs et au maximum de quatre joueuses ou joueurs : trois joueuses ou joueurs sur le terrain et un(e) remplaçant(e).

Les équipes devront présenter un roster de 3 à 5 joueurs(es) à l'inscription (en cas d'éventuel changement)

Il est rappelé :

- qu'une joueuse ou un joueur des catégories U18 à Seniors ne peut participer à plus de 2 rencontres 5x5 ou journées 3x3 par week-end sportif.
- qu'une joueuse ou un joueur des catégories U14 et U15 peut participer à 2 rencontres 5x5 ou journées 3x3 par week-end sportif mais uniquement pour des rencontres des catégories U14 et U15,
- aucun coach sur le terrain, coaching à distance interdit.



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org





ARTICLE 4 – Conditions de participation

Pour prendre part aux rencontres de la CLA 3x3, toutes les joueuses et joueurs doivent être titulaires d'une licence compétition FFBB valide pour la saison en cours.

En cas de non-qualification ou de non-surclassement, la rencontre concernée sera notifiée perdue par pénalité.

Les équipes doivent respecter les règles de participation.

ARTICLE 5 – Catégories

Les catégories concernées sont les suivantes :

- Séniors Masculins et Féminins
- U18 Masculins et Féminins
- U15 Masculins et Féminins

ARTICLE 6 – Règlement

Toutes les rencontres sont jouées suivant le règlement de jeu FIBA 3x3 (Des adaptations sont possibles en fonction de l'organisation prévue par le Comité Départemental).

ARTICLE 7 – Tournois de qualification

La CLA 3x3 comprend, dans un premier temps, une étape de qualification.

Cette étape se définit par des tournois de qualifications.

Chaque tournoi permettra d'attribuer des qualifications au tournoi Final de la « CLA 3x3 »

ARTICLE 8 – Tournoi Final

Le nombre d'équipes qualifiées aux Finales de CLA 3x3 sera défini par défaut comme suit :

- Séniors Masculins -> 8 équipes
- Séniors Féminins -> 8 équipes
- U18 Masculins -> 8 équipes
- U18 Féminins -> 8 équipes
- U15 Masculins -> 8 équipes
- U15 Féminins -> 8 équipes

La commission des compétitions 3x3 pourra modifier le nombre d'équipes qualifiées en fonction du nombre d'équipes engagées par catégorie.

ARTICLE 9 – Gestion des maillots

Pour l'ensemble des rencontres, chaque équipe doit se munir d'un jeu de maillots de son groupement sportif. Le changement de couleur de maillot incombe au groupement sportif recevant le tournoi qui devra mettre à disposition des chasubles lorsqu'il sera nécessaire de changer de couleurs.

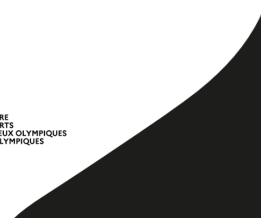
ARTICLE 10 – Arbitrage

L'arbitrage des tournois **qualificatifs** « CLA 3x3 » est à la charge du groupement sportif organisateur qui peut toutefois demander aux joueurs et joueuses des équipes engagées de participer à l'arbitrage.

L'arbitrage des finales de la CLA 3x3 est à la charge du CD Basket 44.



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org





ARTICLE 11 – Attribution de l'organisation

La Commission des Compétitions 3X3 attribue les tournois de qualification et le tournoi final à partir de la liste des clubs volontaires pour leur organisation.

ARTICLE 12 – Forfait

Une équipe qui déclare forfait pour le tournoi qualificatif ou le tournoi final se voit disqualifiée.

Si celle-ci ne prévient pas le comité, sept jours précédant la compétition, une pénalité financière sera appliquée.

Règlement approuvé par le Comité Directeur du 18/09/2025.



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org

